

Denis Castel

Ras le Bol

**Le jardin des Livres
Paris**

Vous pouvez envoyer les premiers chapitres de ce livre (word, open-office, pdf, html, txt, mac) à vos amis et relations par e-mail :

www.lejardindeslivres.com/rlb.htm	Html
www.lejardindeslivres.com/PDF/rlb.pdf	Pdf
www.lejardindeslivres.com/PDF/rlb.doc	Word
www.lejardindeslivres.com/PDF/rlb.sxw	OpenOffice

Les personnages et les événements de ce récit étant purement fictifs, toute ressemblance avec des personnes ou des faits existants ou ayant existé ne serait que pure coïncidence.

« *Ras le Bol* »

© 2005 Denis Castel

Le jardin des Livres ®

243 bis, Boulevard Pereire – Paris 75827 Cedex 17

ISBN 2-914569-42-4

EAN 8782-914569-422

Toute reproduction, même partielle par quelque procédé que ce soit, est interdite sans autorisation préalable. Une copie par Xérogaphie, photographie, support magnétique, électronique ou autre constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi du 11 mars 1957 et du 3 juillet 1995, sur la protection des droits d'auteur.

*On ne meurt pas de dettes,
on meurt de ne plus pouvoir
en faire.*

Louis-Ferdinand Céline

« A force de fusions et d'acquisitions, de restructurations et de délocalisations, comment pourrait-il encore y avoir des emplois dans ce pays ?

Comment ferai-je pour payer à mes filles des études supérieures si je n'ai plus de travail ?

J'avais l'impression d'être dans un train lancé à toute vitesse et dont le conducteur a sauté en marche. Pour l'instant, le train suit les rails ; mais il va de plus en plus vite. Et il penche de plus en plus dangereusement à chaque virage.

*Que se passera-t-il s'il y a
un obstacle sur la voie ?*

*Et les rails, ils doivent bien
s'arrêter quelque part ? »*

~ Prologue ~

Je m'appelle François. Pendant 39 ans, ma vie a été des plus banales. J'ai mené pendant toutes ces années l'existence sans surprise d'un névrosé ordinaire. Et puis, le gouvernement a été contraint de relancer le projet d'instaurer un service minimum dans les transports publics, projet qu'il avait réussi à enterrer sous prétexte d'un accord signé sur la prévention des conflits à la SNCF. Le chiffon rouge d'un projet de loi instituant un service minimum a évidemment donné lieu à de nouvelles grèves massives à la SNCF et à la RATP. Mais cela aurait pu être n'importe quoi d'autre, sans que la suite des événements s'en trouve modifiée.

Cela faisait déjà plusieurs années que les mouvements sociaux de certains fonctionnaires et autres personnels sous statut, à la sécurité de l'emploi éternellement assurée, me sortaient par les yeux. Ils sont pour moi le symbole de la crispation d'une partie de la population française sur des avantages acquis exorbitants, au détriment des autres catégories de Français. Cette défense d'intérêts corporatistes sous couvert de sauvegarde du service public à la française sera une des causes de la faillite qui guette la France à plus ou moins brève échéance. Il y en a d'autres bien sûr : l'impéritie et la lâcheté de notre classe politique qui a réussi l'exploit, à force de renoncement aux réformes ou avec des lois aussi malthusianistes que les 35 heures, de combiner des prélèvements obligatoires parmi les plus élevés au monde, des déficits publics chaque année plus abyssaux et des inégalités de plus en plus criantes entre privilégiés et laissés-pour-compte du système ; l'égoïsme et la mentalité de chacun pour soi de nombreux Français, et notamment d'une minorité qui abuse des arrêts-maladie ou qui profite de l'octroi d'allocations chômage sans jamais être contrôlés sur leur recherche effective d'un emploi, voire en travaillant au noir. La liste est loin d'être exhaustive.

Je ne sais pas comment je me suis retrouvé du mauvais côté de la barrière. Du côté des pigeons. Comptable chez un fabricant d'extincteurs, je suis salarié du secteur privé comme

plusieurs millions de Français. Comme eux, je dois supporter au quotidien l'exigence de ma hiérarchie de voir les statistiques de vente et la productivité en progression constante. Comme eux, la visibilité quant à la pérennité de ma situation n'a jamais excédé 12 à 18 mois. Car, comme eux, je suis sur un siège éjectable. Je suis une victime potentielle des fusions, restructurations, plans sociaux et autres dégraissages qui rythment la vie de toutes les entreprises privées depuis plus de 20 ans, tandis que le secteur public continue de fonctionner comme s'il avait l'éternité devant lui.

Comme beaucoup d'entre eux, mon salaire n'augmente au mieux que tous les 3 ans, et encore pas suffisamment pour éviter l'érosion régulière de mon pouvoir d'achat. Comme des millions de Français, je me prive et je m'efforce d'épargner en vue de ma retraite, car je suis convaincu qu'il ne faudra pas compter sur les régimes par répartition dans 20 ou 30 ans, quand les retraités seront presque aussi nombreux que les actifs qui paient pour leurs pensions. Autrement dit, quand chaque actif devra contribuer avec un seul salaire à l'entretien de son foyer, à celui d'un retraité et au remboursement des montagnes de dettes que sont en train de laisser derrière eux ceux qui, de droite comme de gauche, dirigent notre pays depuis 20 ans.

Sans parler de la concurrence des pays d'Asie. Quel sera le niveau de vie de la population française quand, dans 5, 10 ou 20 ans, les industries qui subsistent encore en France auront été délocalisées en Chine ? Quand les activités de services seront sous-traitées en Inde ? Comme plusieurs millions de mes compatriotes qui sont placés comme moi sous le signe de l'insécurité professionnelle donc matérielle, je suis un esclave des temps modernes. Un des millions de figurants pressurés sous prétexte de mondialisation. Un rat-mulot de l'économie globalisée. Alors, en pleine grève contre le service minimum, j'en ai eu assez. J'ai voulu le faire savoir. Ma vie a basculé et la France n'a pas tardé à suivre.

Mercredi 8 décembre. Nous étions à moins de trois semaines de Noël. Il faisait encore nuit quand j'ai fermé la porte de l'appartement pour me rendre à mon bureau. Il était à peine six heures et demie. Virginie et nos deux enfants dormaient encore.

Les autres jours de la semaine, je ne pouvais pas partir aussi tôt. Pendant que Virginie emmenait notre deuxième fille Clara à l'école maternelle, je devais accompagner Marie qui allait à l'école primaire. L'école n'ouvrait ses portes qu'à huit heures et demie. Alors qu'elle faisait durer bisous et câlins, j'essayais de ne pas montrer que j'étais pressé de partir. Je courais ensuite à grandes enjambées jusqu'à la station de RER pour avoir une chance d'attraper celui de 8h39 qui me déposait trois minutes plus tard à Val de Fontenay. Au mieux, à neuf heures j'étais assis à mon bureau, mon ordinateur allumé et je commençais à travailler sans perdre un instant et sans même pouvoir m'accorder une pause au cours de la matinée pour boire un café. Non pas que je sois un obsédé du travail, un *workaholic*, mais tout simplement parce que mon patron attendait les statistiques des ventes de la veille et que je savais qu'il s'agacerait si je ne les avais pas transmises à son assistante avant midi.

Le mercredi, Virginie ne travaillait pas. Elle déposait Marie à l'école primaire. En maternelle, il n'y avait pas école le mercredi. Clara restait donc avec sa mère. J'étais libre de partir travailler quand je le voulais. J'en profitais pour me lever à cinq heures et demie. Cela ne m'a jamais dérangé de me lever tôt. Ces jours-là, je n'avais pas besoin de me dépêcher pour rejoindre la station de RER. Plutôt que d'attraper un journal gratuit à l'entrée de la gare, je pouvais prendre le temps de m'arrêter à la librairie située sur le chemin pour acheter un quotidien ou un magazine.

A six heures et demie, et il devait en être ainsi tous les autres jours, sauf peut-être le dimanche, le libraire était déjà à pied d'œuvre. Agé d'une cinquantaine d'années, grand et encore mince, les cheveux déjà blancs sans être dégarnis, il était vêtu été comme hiver d'une chemise écossaise et d'un infatigable pan-

talon de velours. Chaque mercredi, je le trouvais au beau milieu des piles de journaux, de magazines et de livres jonchant le sol de son magasin, s'échinant à retirer des rayonnages les invendus de la semaine ou du mois précédent pour pouvoir mettre en place les nouveaux. A cette heure, le métier de libraire semblait plus tenir du boulot de manutentionnaire que de celui de détaillant des produits culturels que sont la presse et les livres. Le temps pour moi de payer, et pour lui de me rendre la monnaie, nous échangeions quelques banalités à propos de la météo du jour, du dernier match de l'équipe de France de football ou des réalisations de la municipalité en matière d'urbanisme.

Peu après sept heures, j'étais installé à mon bureau. A neuf heures et demie, les stats de la veille étaient prêtes et je pouvais m'offrir une pause que je passais à bavarder avec des collègues autour de la machine à café.

*

Virginie et moi nous nous étions rencontrés quatorze ans plus tôt lors d'un dîner chez des amis communs. J'ai toujours trouvé étrange l'idée d'inviter ensemble des gens qui ne se connaissent pas. Cela doit tenir à ma timidité et à mon côté introverti. Le couple qui nous avait invités était récidiviste de ce genre de soirée entre inconnus. A croire qu'ils essayaient de marier leurs amis encore célibataires. Avec nous, contre toute attente, cela a parfaitement réussi. Nous étions placés l'un à côté de l'autre à table. Je n'avais pas d'autre issue que de soutenir la conversation de cette fille brune que j'avais copieusement matée pendant le temps qu'avait duré l'apéritif.

Je n'ai jamais été très doué avec les filles. Mes conquêtes dans ce domaine ont été plutôt rares et difficiles. J'ai toujours été incapable d'adresser la parole à une inconnue. La drague dans la rue, au supermarché ou dans le métro, ce n'était pas pour moi. On ne pouvait pas parler d'échec puisque je ne livrais même pas bataille. Je me contentais de fantasmer sur les filles que je croisais. Avec les filles que je connaissais déjà, les conversations se sont toujours essouffées rapidement, que ce soit à la fac ou plus tard au bureau. Une fois épuisées les questions d'usage sur son domicile (*Et tu habites où ?*), son mode de transport depuis ce domicile (*Et tu fais comment pour venir ? Tu prends le RER A ?*), la destination de ses prochaines vacances et la météo prévue pour le prochain week-end, je ne savais plus quoi dire. Je me demandais comment faisaient certains mecs pour aborder en

boîte une parfaite inconnue et la faire rire jusqu'à ce qu'arrive l'heure de partir avec. Que pouvaient-ils bien raconter ? Ou trouvaient-ils toutes ces conneries qui font rire les filles à gorge déployée ? A mon grand désespoir, faire rire ces demoiselles m'a toujours semblé être un passage obligé pour les attirer dans un lit. En boîte, je n'ai jamais rien su faire d'autre que les regarder danser en éclusant des whisky-coca et en fumant cigarette sur cigarette.

Avec Virginie, mes inhibitions relationnelles n'ont pas été un obstacle, ni ce soir-là, ni les autres, car elle semblait ne jamais pouvoir s'arrêter de parler. Cela me convenait parfaitement. Je ne sais pas ce qui a pu lui plaire chez moi lors de cette première rencontre. Je ne suis pas trop mal de ma personne mais cela ne fait pas tout. Peut-être le fait que j'ai eu l'air de m'intéresser à ce qu'elle racontait : ses difficultés à trouver un emploi après des études de « sociologie de la communication » à Nanterre, ses premiers mois d'hôtesse d'accueil au siège d'une banque à la Défense, la décoration du studio qu'elle avait réussi à louer rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, ses rencontres dans l'escalier avec les voisins, des couples homosexuels qui partaient faire leurs courses en se tenant la main. Comme elle était plutôt mignonne et bien faite, surtout au niveau des seins, que je devinais gros mais apparemment fermes sous son chemisier, j'étais motivé pour m'intéresser à n'importe quoi. S'il l'avait fallu, j'aurais été prêt à l'écouter me raconter en détail la vie de Sainte-Thérèse d'Avila.

Quand un des invités est parti en prétextant un déplacement en province tôt le lendemain matin, cela a donné le signal du départ pour tout le monde. Elle m'a demandé si j'étais en voiture et si je pouvais la déposer chez elle. Je me rappelle m'être fait la remarque de toujours prendre ma voiture pour sortir à l'avenir. Ainsi, j'aurais plus de chances de raccompagner une fille et j'évitais de rester planté sans avoir osé lui demander son numéro de téléphone pendant qu'elle montait dans un taxi. J'étais loin de me douter que Virginie et moi emménagerions ensemble quelques mois plus tard et que je n'aurais donc pas l'occasion de mettre en pratique cette résolution.

*

C'est elle qui m'a proposé de nous revoir quand nous sommes arrivés en bas de chez elle. Je n'en croyais pas mes oreilles. Un miracle se produisait. Pendant le trajet, elle avait continué de

monopoliser la parole. Comme elle m'avait raconté qu'elle passait toujours l'été dans la maison familiale en Bretagne, j'ai émis l'idée d'aller manger des fruits de mer le lendemain soir.

A l'usage, ce n'était pas une très bonne idée, les fruits de mer. Plutôt un cauchemar. Tout au long du dîner, j'ai dû veiller à ne pas bombarder ma chemise d'éclats de pinces de crabe. A la fin du dîner, mes mains dégageaient, malgré les rince-doigts citronnés, une odeur d'étal de poissonnier en plein mois d'août.

Je n'ai rien eu à faire. Après le dîner, elle m'a invité à prendre un verre chez elle, et c'est elle qui est venue s'asseoir à côté de moi sur le canapé. Le miracle continuait. Elle m'a dit que c'était rare de rencontrer un garçon comme moi. Un garçon qui s'intéresse aux histoires des filles plutôt que d'essayer de faire l'intéressant en se vantant d'avoir roulé à 180 km/h sur l'autoroute ou d'avoir réussi à boire 43 bières en une soirée. Puis elle a approché son visage du mien et m'a embrassé. Pour une fois que ma timidité me servait. Nous avons fait l'amour sans vraiment de fioritures. Elle a joué assez rapidement. A mon grand soulagement, car je n'avais pas toujours fait jouir mes quelques partenaires précédentes dès la première fois.

Nous étions à moins de trois semaines de Noël et les rues étaient déjà illuminées par les décorations. J'ai fait mon arrêt habituel chez le libraire. Au moment d'encaisser, il m'a demandé d'un air soucieux si j'étais au courant d'un projet de la municipalité de rendre piétonnière la rue où était situé son magasin. Un autre de ses clients lui en avait parlé la veille et il n'en avait pas fermé l'œil de la nuit.

– Vous comprenez, m'a-t-il dit, si les gens ne peuvent plus se garer, ils iront faire leurs courses ailleurs, c'est certain. Déjà qu'ils dépensent moins qu'avant. J'ai constaté une légère baisse de fréquentation ces derniers temps, depuis que les flics se sont mis à verbaliser à tour de bras et à faire enlever tous les véhicules en stationnement gênant. La municipalité doit avoir besoin d'argent car, depuis quelque temps, ils passent trois ou quatre fois par jour dans la rue pour distribuer des PV. Du coup, les gens achètent leur journal ou leur magazine et repartent immédiatement. Ils ne prennent plus le temps de flâner dans le magasin et de feuilleter les derniers livres parus. C'est autant d'achats impulsifs en moins et mon chiffre d'affaires va s'en ressentir. Déjà que c'est dur pour les petits commerçants comme moi.

Je n'étais pas sûr d'être tout à fait d'accord avec lui. Il fallait bien faire respecter un minimum de règles, sinon chacun se garerait n'importe où, n'importe comment et ce serait l'anarchie. J'ai failli lui répondre ainsi, mais j'ai senti qu'il ne comprendrait pas, car le sujet le touchait de trop près. C'était son gagne-pain qui était en jeu. Car il n'en restait pas moins vrai que la restriction de l'accès des voitures aux centres ville, que ce soit à Paris ou ailleurs, allait certainement contribuer à y créer des ghettos pour *bobos* et à repousser les familles vers des quartiers périphériques, avec toutes les difficultés que cela pouvait entraîner pour des commerçants comme lui.

Supprimer les places de stationnement, installer des plots sur les trottoirs, réserver des axes aux piétons et aux cyclistes et multiplier les contraventions, tout cela pour rendre la vie infernale aux automobilistes et les dissuader de prendre leur voiture,

relevait peut-être d'une louable intention écologique. Mais quand on a deux, trois ou quatre enfants, qui plus est en bas âge, on ne se déplace pas aussi facilement à pied, en vélo, en métro ou en bus qu'un célibataire ou un couple sans enfant.

Moins de voitures dans les centres villes, c'est aussi moins de clients et moins d'activité pour les commerces et les restaurants, donc moins de chiffre d'affaires, donc des licenciements ou des dépôts de bilan. Voilà ce que n'ont pas compris les élus municipaux de Paris ou d'ailleurs. Avant de repartir, j'ai promis au libraire d'essayer de me renseigner auprès d'un de mes voisins qui faisait partie du conseil municipal.

*

Neuf ans plus tôt, et un an après notre mariage, nous avons loué un appartement dans une ville d'immédiate banlieue parisienne. Un faux quatre pièces de 75 m² dans un immeuble du début du siècle avec parquet, moulures et cheminées. Un double séjour et deux chambres de taille convenable. Une cuisine et une salle de bains minuscules.

Nous avons commencé à nous y sentir un peu à l'étroit après la naissance de Clara. Tant que nous n'avions que Marie, nous conservions une réserve d'espace dans sa chambre pour tout ce qui ne tenait pas dans les autres pièces. La moitié de sa chambre nous servait en quelque sorte de débarras. Quand nous avons installé Clara avec sa sœur, il a fallu débarrasser la moitié de chambre qui lui revenait. Le plus difficile a été de trouver une nouvelle place pour le séchoir. C'est compliqué de trouver une place à un séchoir dans un appartement de 75 m² où vivent quatre personnes. Nous avons dû investir dans un modèle suspendu au plafond et je me suis escrimé tout un samedi après-midi à l'installer dans la salle de bains.

Depuis quelques mois, nous nous posons la question de déménager pour devenir propriétaires. Les prix de l'immobilier ne cessaient de grimper depuis plusieurs années et il fallait peut-être se décider avant qu'ils ne deviennent totalement inabordables. D'un autre côté, était-ce le meilleur moment, après plusieurs années de hausse des prix, de se lancer dans l'acquisition d'un logement ? Mais le loyer versé chaque mois nous semblait de plus en plus de l'argent jeté par les fenêtres. Et puis, acheter un appartement ou une petite maison de ville pourrait constituer une bonne opération de prévoyance. J'allais entrer dans la quarantaine et je n'étais pas à l'abri d'un infarctus ou d'un mauvais

cancer. Si je venais à décéder prématurément, Virginie ne pourrait plus payer le loyer actuel avec son seul salaire. Il lui faudrait déménager. Si nous devenions propriétaires, même en étant endettés jusqu'au cou pour 20 ou 30 ans, je savais qu'en cas de malheur, l'emprunt serait remboursé par l'assurance décès-invalidité et que Virginie et les enfants verraient leur sécurité matérielle assurée.

Je me souvenais aussi de ces articles de presse de la fin des années 80 et du début des années 90 qui comparaient les avantages respectifs de l'acquisition ou de la location de la résidence principale. Les journalistes se livraient à de savants calculs pour savoir s'il était financièrement plus intéressant de louer ou d'acheter son appartement ou sa maison. La question pouvait se justifier compte tenu du niveau très élevé des taux d'intérêt de l'époque. Les taux d'intérêt à court terme¹ excédaient alors les 10%. Il en était de même des taux d'intérêt à long terme². Avec une inflation qui avait déjà beaucoup diminué et donc des taux d'intérêt réels³ très élevés, il était tentant de se demander s'il ne valait pas mieux être prêteur qu'emprunteur. Autrement dit, louer son logement et placer son apport et un peu d'épargne tous les mois dans des SICAV⁴ monétaires qui rapportaient du 10 ou 11%, plutôt que d'acheter en s'endettant à 14 ou 15%. La comparaison chiffrée pouvait le laisser penser. Aujourd'hui, avec des taux d'intérêt au plus bas, la question ne se posait plus. L'épargne est rémunérée à 2% et on peut s'endetter à moins de 4,5%. Seuls ceux qui n'ont pas les moyens d'acheter se rabattent sur la location.

Néanmoins, quels que soient l'époque et le niveau des taux, un paramètre me paraissait être systématiquement oublié. Ces raisonnements sur le choix entre acquisition et location reposaient tous sur l'hypothèse implicite d'un maintien des revenus dans le temps. Une hypothèse qui était peut-être plausible dans les Trente Glorieuses, cette période bénie qu'ont connu nos

1 Les taux d'intérêt à court terme sont dits « administrés, c'est-à-dire qu'ils sont fixés par les banques centrales (la Banque de France auparavant et maintenant la Banque Centrale Européenne) et constituent ainsi le principal levier de leur politique monétaire.

2 Les taux d'intérêt à long terme fluctuent librement en fonction de l'offre et de la demande d'emprunts d'État. Les principaux déterminants de cette offre et de cette demande sont les besoins financiers de l'État, les anticipations d'inflation des investisseurs et leur degré d'aversion au risque.

3 Taux d'intérêt réel = taux d'intérêt nominal – taux d'inflation

4 SICAV : sociétés d'investissement à capital variable (instrument de gestion collective de l'épargne).

parents et grands-parents entre la reconstruction de la France d'après-guerre et le premier choc pétrolier de 1973. Une hypothèse qui est aujourd'hui encore vraisemblable pour ceux qui bénéficient d'une garantie de l'emploi, mais aussi d'une garantie quant au montant de leur future retraite, grâce à leur appartenance à la sphère publique.

Mais c'est une hypothèse qui me semble hardie pour le reste de la population à l'heure du chômage de masse, et même carrément osée au vu de la déliquescence des régimes de retraite par répartition. Si le montant des retraites futures du secteur privé était assuré, il n'y aurait pas de problème à rester locataire. Mais imaginons un instant que dans 10 ou 20 ans, les caisses de retraite soient obligées de diminuer les retraites servies pour assurer leur équilibre financier⁵... Comment feront ceux qui seront restés locataires et dont le loyer n'aura pas baissé ? Ils n'auront pas d'autre choix que de déménager pour un logement plus petit ou une région aux loyers moins élevés, alors que ceux qui auront fini de rembourser leur emprunt et seront propriétaires de leur logement pourront y rester, même en cas de baisse des pensions de retraite. Tous ceux qui, comme Virginie et moi, seront restés locataires, que ce soit par choix ou par absence d'autre choix possible, risquent en revanche de connaître un réveil douloureux dans quelques années.

Le gouvernement actuel, comme le précédent, n'a rien fait pour arranger les choses. Pour favoriser la construction de logements neufs, ils ont mis en place des incitations fiscales pour l'acquisition d'appartements ou de maisons destinés à être loués. Les régimes Périssol, Besson et enfin Robien se sont ainsi succédé en permettant aux acquéreurs de biens immobiliers à usage locatif de se constituer un patrimoine immobilier en payant moins d'impôt sur le revenu.

Pourquoi pas ?

Mais pourquoi avoir ainsi privilégié les investisseurs, ceux qui achètent pour louer, et ne pas avoir offert les mêmes avantages aux accédants à la propriété, ceux qui achètent pour se loger ? Ce sont eux, les familles et les jeunes couples, les premiers concernés par la crise du logement ! Il y a bien le prêt à

⁵ La Sécurité Sociale ne verse qu'une petite partie des pensions de retraite. La plus grosse partie d'une pension de retraite est versée par des organismes privés dits « complémentaires » (ARCCO, AGIRC), qui sont contraints d'assurer un équilibre entre cotisations reçues et pensions versées.

taux zéro, mais il ne bénéficie qu'à un nombre restreint de ménages à faibles revenus. Aux dires de mon frère, gestionnaire de patrimoine dans une banque, les investisseurs intéressés par une réduction de leur impôt sur le revenu sont plutôt des couples ayant passé la cinquantaine qui ont fini de payer leur maison et les études de leurs enfants, ou bien des célibataires, hétérosexuels ou homosexuels, sans charges familiales. Il m'a même raconté avoir eu comme client un retraité de la SNCF de 51 ans (vive les régimes spéciaux de retraite...) qui achetait un appartement à louer pour réduire son impôt sur le revenu. Bel exemple de gratitude envers la sphère publique !

Pourquoi permettre aux investisseurs de se constituer un patrimoine plutôt qu'aux familles ? Elles aussi ont droit à une carotte fiscale plus intéressante que l'avantage plafonné de la demi-part supplémentaire. Pourquoi ne pas avoir aussi tout simplement rétabli une incitation fiscale pour l'acquisition de la résidence principale ? A croire qu'il vaut mieux être célibataire ou homosexuel que marié avec des enfants. Pourtant, ce sont ces enfants qui paieront les retraites de ces investisseurs et qui rembourseront la dette publique qui atteint maintenant 17.000 euros par Français (si nos enfants ne sont pas partis vivre ailleurs pour échapper aux dettes que nous leur aurons laissées...).

J'ai réalisé tout à coup que le RER s'était arrêté. La sirène prévenant de la fermeture des portes a retenti. Je me suis rué vers la plus proche et j'ai pu descendre sur le quai avant qu'elle ne se referme. J'étais si absorbé dans mes pensées que j'avais failli rater l'arrêt à Val-de-Fontenay.

Quand je suis arrivé au bureau, j'ai commencé par consulter ma messagerie personnelle. Je m'étais inscrit sur un site d'annonces immobilières en ligne et je recevais les nouvelles annonces par *e-mail* en fonction des critères que j'avais définis : maison ou appartement avec trois chambres sur les villes situées en proche banlieue est. Virginie rêvait d'une maison avec un jardin, comme il y en a tant dans les rues secondaires de Nogent, du Perreux ou de Champigny. Pour une maison de quatre pièces avec un petit jardin, il fallait compter au bas mot 350.000 euros. Or, j'évaluais notre budget à 250.000. Avec un salaire mensuel net de 2.500 euros pour moi et de 1.200 euros pour Virginie, nous pouvions envisager de rembourser une échéance d'emprunt de 1.200 euros maximum, ce qui correspondait à un emprunt de 200.000 euros à condition d'emprunter sur au moins 20 ans. Et nous disposions d'un apport d'environ 50.000 euros, qui provenait de la participation aux résultats accordée aux salariés par la banque où travaillait Virginie. Ce qui faisait un total de 250.000 euros qui devrait couvrir le prix d'acquisition, mais aussi les droits de mutation que percevrait l'État au passage sous l'appellation impropre et hypocrite de « frais de notaire ». Pour ce montant-là, nous ne pouvions guère espérer mieux qu'un appartement et même pas avec trois chambres. Alors, de là à posséder également un jour une résidence secondaire en Normandie comme Virginie se prenait à l'évoquer à chaque fois que nous revenions d'une journée passée à Cabourg ou à Honfleur...

Pourtant, à la sortie de la fac, après quatre années d'études supérieures pour lesquelles mes parents avaient dû faire de gros efforts financiers, je pensais, avec ma maîtrise de gestion des entreprises en poche, avoir une vie plus que confortable grâce aux revenus que ne manquerait pas de me procurer ma future situation professionnelle. Je me voyais déjà propriétaire d'un appartement dans l'île Saint-Louis et au volant d'une BMW flambant neuve. La déception a été rude. Si j'ai pu décrocher un premier emploi de comptable après mon service militaire, si j'ai obtenu le poste de responsable de la comptabilité quand mon

prédécesseur a pris sa retraite, mon salaire n'a jamais été à la hauteur de mes espérances.

Ce doit être le cas de beaucoup d'autres Français énergiques qui s'investissent dans leur travail. Tout simplement parce que ceux qui travaillent, que ce soit dans le privé, en créant de la richesse comme disent les économistes, ou dans le public, en assumant de véritables missions de service public, doivent entretenir une partie de la population : ceux qui disposent de privilèges exorbitants sans subir en contrepartie de véritables contraintes qui puissent les justifier : les cheminots, les salariés de la RATP et d'EDF, les fonctionnaires de la Banque de France ou ceux en poste dans certains DOM-TOM pour ne citer que les plus scandaleux. Ou ceux qui profitent, indûment dans certains cas, des transferts sociaux : les accros de l'arrêt-maladie de complaisance, les faux chômeurs et d'autres encore. Les impôts, taxes et charges sociales acquittés par les entreprises et les salariés pour financer ces privilèges et ces transferts sociaux abusifs sont autant de salaires ou d'emplois en moins. Je suis bien placé pour le savoir puisqu'une de mes activités consiste à établir chaque mois la paie de nos 145 salariés et à payer à l'État et aux organismes sociaux les multiples impôts et charges qui pèsent sur chaque entreprise.

Bientôt, les charges sociales calculées sur un salaire seront supérieures au salaire net que touche le salarié. Alors comment embaucher ou augmenter les salariés en place ? Comment embaucher quand les taux d'imposition et de cotisations sociales sont en constante augmentation, tandis que le chiffre d'affaires ne fait au mieux que stagner dans un contexte d'exacerbation de la concurrence du fait de la mondialisation ? Les syndicats ont tendance à confondre, volontairement à n'en pas douter, les causes et les effets. Ils voudraient tant faire croire que les salariés du privé sont victimes de la rapacité des entreprises et qu'il faut donc augmenter les dépenses publiques pour préserver leur sort.

Dans les faits, pour régler la facture d'un État devenu obèse, pour compenser la sous-productivité ou les avantages scandaleux de certains, il n'y pas d'autres moyens que de faire payer ceux qui produisent des richesses. Comme les entreprises n'ont pas d'autre choix que de s'acquitter des impôts, taxes et charges sociales que l'État a le pouvoir de lever, elles utilisent les leviers qui leur restent pour rester compétitives. Elles négocient au plus serré les prix avec leurs fournisseurs et surtout, elles se servent du niveau de leurs effectifs comme principale

variable d'ajustement, quand elles ne délocalisent pas purement et simplement leurs activités. La ponction opérée par l'État et les organismes sociaux se traduit donc finalement par des restructurations et des plans sociaux, des efforts toujours plus importants demandés aux salariés. Pendant longtemps, l'intervention de l'État et les luttes des syndicats ont permis des avancées sociales significatives : limitation de la durée du travail quotidienne et hebdomadaire, assurance-maladie, droit aux congés payés, amélioration de la sécurité au travail, etc. Aujourd'hui, le poids excessif de l'État et l'acharnement des syndicats à défendre envers et contre tout les avantages acquis du secteur public sont devenus des menaces pour notre société.

J'ai consulté ma montre. Il était déjà huit heures moins vingt. Il fallait que j'arrête de me prendre la tête sur cette histoire de maison et sur ma vie de soutier de l'économie mondialisée. Je suis allé chercher un café au distributeur et je me suis attelé aux statistiques des ventes de la veille. Pour la troisième semaine consécutive, les ventes étaient en recul...

« *Champigny-sur-Marne - Agréable pavillon années 50 - séjour, 3 chambres, garage - Jardin clos et arboré - Possibilité d'extension - Transports (RER, bus), commerces et écoles à proximité - 290.000 euros* ». J'ai reçu cette annonce par *e-mail* dans les premiers jours de janvier. Le prix annoncé était supérieur à notre budget mais j'avais fixé un prix maximum de 300.000 euros dans les critères à définir pour recevoir automatiquement des annonces. Le prix affiché d'un logement est presque toujours négociable et puis il fallait bien commencer à visiter pour se faire une idée du marché. J'ai appelé l'agence immobilière dont les coordonnées figuraient dans l'annonce et nous avons fixé un rendez-vous pour une visite le lendemain matin, jeudi. J'ai noté l'adresse et nous avons convenu de nous retrouver sur place à dix heures.

*

Dans cette affaire de logement, nous aurons eu moins de chance que les générations précédentes. Nous sommes arrivés au mauvais moment à l'âge où l'on songe à acheter sa résidence principale : bien après la période de forte inflation des années 70 et du début des années 80 qui permettait de rembourser les banques en monnaie de singe parce que l'inflation était supérieure aux taux d'intérêt et parce que les salaires étaient indexés sur cette forte inflation, et peu après la crise de l'immobilier qui a fait s'écrouler les prix dans la première moitié des années 90. Les prix n'ont fait que grimper en flèche sur les cinq ou six dernières années pour atteindre des sommets historiques. Pour ceux qui ont encore un emploi stable, les salaires n'ont fait au mieux que suivre l'inflation. Si nous devons nous installer aujourd'hui, nous serions condamnés à réduire nos prétentions en termes de surface ou, pour pouvoir conserver une surface décente, à nous éloigner de Paris, vers des banlieues qui ne nous attirent guère, comme Noisy-le-Grand avec ses immeubles en forme de camembert qu'on ne peut pas ne pas remarquer en passant sur l'autoroute A4.

Je ne comprends pas très bien cette hausse des prix de

l'immobilier, notamment en région parisienne. Plus précisément, c'est la pénurie de logements que je ne m'explique pas. La population d'Ile-de-France n'a pas significativement augmenté et celle de Paris *intra-muros* a même plutôt diminué selon les résultats du dernier recensement. Peut-être que quelques propriétaires de grands appartements parisiens les ont loués à des professions libérales plutôt qu'à des particuliers dans l'espoir de loyers plus élevés, mais cela ne peut être que marginal. Il y a bien sûr d'autres facteurs d'explication possibles : le phénomène de « décohabitation » lié à l'augmentation du nombre des divorces, l'allongement de l'espérance de vie, les acquisitions de pied-à-terre parisien par des ressortissants d'autres pays occidentaux au pouvoir d'achat sans commune mesure avec le nôtre.

J'ai aussi une autre explication, que je n'ai aucun moyen de vérifier mais qui expliquerait facilement la brusque raréfaction de l'offre de logements : je soupçonne la Mairie de Paris d'être en partie à l'origine de la pénurie de logements dans la capitale, en usant, pour ne pas dire en abusant, depuis quelques temps de son droit de préemption. Aucun fait ne vient étayer cette affirmation puisque même la presse se borne à constater qu'il y a une pénurie de logements sans se demander pourquoi.

Quoi qu'il en soit, les prix de l'immobilier sont prohibitifs pour de nombreux jeunes ménages. Quand la famille s'agrandit, ils sont condamnés à installer un canapé-lit dans leur salon, car ils n'ont pas les moyens ou les garanties suffisantes pour trouver un logement plus grand. Ou bien ils doivent s'exiler à 30 ou 40 kilomètres de Paris et c'est alors toujours le même schéma : pendant quelques temps, l'épouse tente de concilier son activité professionnelle, les deux heures et demie de transports par jour, ses enfants et l'entretien du foyer. Rapidement, elle cesse de travailler pour se consacrer aux enfants et au foyer, et procurer à son mari la disponibilité qui lui permettra peut-être de passer entre les gouttes à chaque plan de licenciement. Evidemment, avec un seul salaire, ils doivent faire attention. Alors qu'ils n'avaient pas d'autre solution, ils essaient de croire qu'ils ont choisi cette vie et qu'elle les satisfait.

Les jeunes ménages qui veulent s'installer aujourd'hui n'ont plus les moyens d'acheter là où ils veulent, même en s'endettant sur 30 ans. S'ils veulent louer, le rapport de forces est favorable aux bailleurs. Il y a pléthore de prétendants dès qu'un appartement est mis en location. Les propriétaires ont l'embarras du

choix. Ils donnent la priorité aux candidats dont l'emploi est sûr. Quoi de mieux qu'un couple de fonctionnaires en la matière ? A défaut, le dossier de salariés du secteur privé pourra être accepté s'ils sont employés par une entreprise française de premier plan, s'ils peuvent justifier de revenus quatre fois supérieurs au loyer, déposer en garantie trois mois d'avance et fournir la caution de leurs parents. Le niveau atteint par les prix de l'immobilier constitue pour ces jeunes ménages un handicap supplémentaire qui s'ajoute à la précarité de l'emploi, à la pression sur les salaires pour cause de mondialisation et à la faillite programmée des régimes de retraite par répartition.

Ils seront d'autant plus amers quand ils réaliseront que les générations précédentes ont pu devenir propriétaires de leur appartement ou de leur maison presque sans efforts, simplement parce que leurs salaires étaient indexés sur une inflation galopante et supérieure au taux de leur crédit immobilier, rendant ainsi les échéances de remboursement presque indolores. C'était une autre époque. Une époque où chaque Français pouvait au moins espérer voir son sort ou celui de ses enfants s'améliorer, même si cet espoir ne se matérialisait pas toujours. A cette époque, ni l'extrême droite, ni les partis d'extrême-gauche ne faisaient recette aux élections. Aujourd'hui, ce sont la peur, la résignation et le pessimisme qui dominent pour le plus grand nombre. Peur de perdre son emploi. Peur de la précarité qui accompagne le chômage. Résignation quant à un salaire bloqué et à un pouvoir d'achat qui s'effrite chaque année. Pessimisme pour l'avenir : le sien avec des pensions de retraite réduites malgré une durée de cotisation qui s'allonge, celui d'enfants qui peinent à trouver un emploi intéressant, malgré quatre ou cinq années d'études après le bac ayant nécessité de gros efforts financiers. En même temps, les joueurs de foot et les animateurs vedettes de la télé gagnent des millions d'euros, Loana et Jennifer deviennent des stars, Lutte Ouvrière et la Ligue Communiste Révolutionnaire font un tabac au premier tour de l'élection présidentielle et Jean-Marie Le Pen est présent au second tour. S'il n'y a pas de sursaut, le pire reste sans doute à venir...

Le lendemain, je n'avais pas à me presser puisque je n'avais rendez-vous qu'à dix heures pour cette première visite d'une maison à vendre. Pour avoir l'esprit tranquille, j'avais demandé la veille à l'un des trois comptables qui travaillaient avec moi de prendre en charge l'élaboration du tableau de bord quotidien. Je pouvais ainsi arriver au bureau dans le courant de la matinée sans avoir à me stresser.

En passant à la librairie pour acheter un journal immobilier qui ne diffusait pas ses annonces sur Internet, j'ai remarqué trois policiers municipaux qui verbalisaient les véhicules garés dans cette rue où le stationnement était payant. Il n'était pourtant que neuf heures cinq. Le libraire avait raison. Ils ne perdaient pas de temps. Cela m'a fait songer que je n'avais pas interrogé mon conseiller municipal de voisin sur les projets de la ville en matière de rues piétonnes.

*

Je suis arrivé avec dix minutes d'avance au rendez-vous, ce qui m'a laissé le temps d'observer la maison de l'extérieur. « Maison » était un terme un peu fort pour désigner une sorte de cube en béton de deux étages, un rez-de-chaussée et un sous-sol qui avait dû servir de garage à voir la rampe cimentée qui traversait le jardin depuis le portail. L'absence de toit sur la partie supérieure du cube justifiait sans doute la possibilité d'extension évoquée dans l'annonce. Quant au jardin clos et arboré, il s'agissait plutôt d'une bande de gazon de deux mètres de large autour du cube, plantée d'un arbre et de quelques arbustes et bordée d'une haie de troènes et d'un grillage.

Une voiture s'est garée dans cette rue calme située à quelques centaines de mètres de la gare RER de Champigny et une blonde d'une cinquantaine d'années au maquillage plutôt chargé en est descendue. Après des présentations rapides et un commentaire convenu sur l'agrément d'un jardin en banlieue parisienne quand arrivent les beaux jours, elle m'a proposé de visiter l'intérieur en me précisant que le propriétaire était veuf depuis

quelques semaines. J'ai pensé que l'agence avait dû profiter du décès de sa femme pour le convaincre de mettre sa maison en vente.

Nous avons été accueillis par un vieux monsieur en pantoufles. Après nous avoir salués, il est retourné s'attabler dans la cuisine devant une grille de mots croisés. Nous avons parcouru les différentes pièces du rez-de-chaussée, séjour, cuisine, salle de bains et une chambre. La décoration était atroce. Elle devait vraiment dater des années cinquante. Papiers peints à grosses fleurs dans toutes les pièces. Eléments de cuisine en formica bleu ciel. Tout était à l'avenant et il fallait ajouter au prix quelques milliers d'euros supplémentaires pour refaire la déco. Le sous-sol avait dû être aménagé plus tard. On y trouvait deux chambres et une sorte de salon. Tous les murs étaient recouverts de lambris en pin. C'était déjà plus neutre en termes de décoration. L'inconvénient était que les deux chambres n'avaient pas de fenêtre et que la seule ouverture dans le salon était l'ancienne porte du garage restée en l'état. Il aurait au moins fallu la remplacer par une baie vitrée.

Nous sommes remontés et avons pris congé du vieux monsieur. En sortant, mon accompagnatrice s'est enquis de savoir ce que je pensais de ce « produit » un peu particulier. Comme il était déjà dix heures, et surtout que j'étais pris depuis le début de la visite d'une envie d'uriner qui devenait de plus en plus pressante, je n'avais aucune envie de m'attarder. Alors je lui ai répondu un peu hypocritement que c'était ma première visite d'une maison à acheter, que je manquais donc de points de repère et que je la rappellerai après en avoir parlé à ma femme. Puis j'ai prétexté un rendez-vous professionnel urgent et je me suis dépêché vers la station de RER.

*

Les quelques minutes d'attente m'ont paru une éternité. Je me tortillais sur le quai pour essayer de faire patienter ma vessie. Quand la rame est arrivée, je me suis rué vers les toilettes. Je craignais qu'elles ne soient condamnées, comme trop souvent. Le voyant de la porte était orange. Merde ! J'ai quand même tourné la poignée et poussé la porte. La chance me souriait. Elle s'est ouverte. Je me suis engouffré dans les toilettes et j'ai vite refermé la porte. Trop vite. A l'instant où la porte se fermait, je venais de réaliser qu'il n'y avait plus de poignée à l'intérieur. Quelle loose ! Je venais de m'enfermer tout seul dans les toilet-

tes sans fenêtre d'un wagon de RER dont je me souvenais maintenant qu'il était quasiment vide. J'en avais perdu l'envie d'uriner. J'essayais de ne pas paniquer. Heureusement que je n'étais pas claustrophobe ou cardiaque. Cela pouvait être un coup à faire un malaise ou un infarctus et on aurait retrouvé mon cadavre quelques jours plus tard, quand l'odeur de décomposition aurait attiré l'attention d'un voyageur ou d'un contrôleur. J'ai vainement essayé de repousser le pêne en m'aidant d'une clé mais c'était peine perdue. J'ai donné de grands coups sur la porte en espérant que quelqu'un entendrait. J'avais l'impression que le RER faisait beaucoup plus de bruit que celui auquel j'étais habitué. Comme il y avait une sorte de grille d'aération dans le bas de la porte, je me suis agenouillé et j'ai crié « S'il vous plaît, s'il vous plaît ».

Personne ne venait. Le RER a commencé à ralentir à l'approche de la station suivante. Quand il s'est arrêté, j'ai profité de l'accalmie sonore pour appeler de nouveau. La porte s'est ouverte brutalement, m'assommant à moitié. J'ai remercié mon sauveur, un voyageur qui est retourné s'asseoir en maugréant contre le délabrement des trains sur les lignes de banlieue. Au dos d'un prospectus qui traînait par terre, j'ai griffonné un message avertissant de ne pas utiliser les toilettes et j'ai glissé la feuille dans la porte. J'avais raté Val-de-Fontenay. Il ne me restait plus qu'à reprendre le RER dans l'autre sens. La journée commençait fort.

*

En arrivant au petit immeuble qui nous servait de siège social et où se trouvait mon bureau, j'ai constaté qu'une grande banderole était accrochée au-dessus de la porte d'entrée. Elle portait une inscription en grosses lettres noires et irrégulières « *Non à la fusion, non à la casse sociale.* » Je n'ai pas tardé à connaître l'explication de la présence de cette banderole. Un entrefilet dans la presse économique de la veille évoquait une vente de l'entreprise par la famille qui la détenait depuis l'origine. La dépêche mentionnait des négociations en cours avec le numéro un mondial du secteur, une entreprise britannique, en vue d'une éventuelle fusion.

Tout le monde ne parlait plus que de cela. Les plus de 57 ans se voyaient déjà partir en préretraite avec un chèque d'un montant significatif. Pour eux, c'était tout bénéfice. Les attachés commerciaux ne semblaient pas trop s'en faire. Ils faisaient vivre l'entreprise en rapportant du chiffre d'affaires et, dans le pire des cas, ils iraient vendre autre chose ailleurs. Les autres, ceux qui

étaient trop jeunes pour prétendre aux dispositifs de préretraite et qui occupaient un poste fonctionnel, à la comptabilité ou au service du personnel, étaient les plus anxieux pour leur avenir. En cas de fusion, ils craignaient la suppression de leur poste, d'autant que notre entreprise était la cible et non l'acquéreur. En tant que responsable du service comptable, j'étais bien placé pour pouvoir partager leurs craintes. L'entreprise unique qui naîtra de la fusion n'aura pas besoin de deux responsables de la comptabilité.

La journée se poursuivait comme elle avait commencé.

Mal.

Ce jour-là, je suis parti plus tôt que d'habitude. J'étais à la maison à six heures moins le quart. J'ai aidé Virginie à donner le bain et à faire dîner les filles. Je leur ai ensuite lu quelques livres avant de les coucher. Après les avoir embrassées, je me suis demandé quel serait l'avenir de nos enfants. Je me suis demandé ce que je serai devenu dans 10 ans. A force de fusions et d'acquisitions, de restructurations et de délocalisations, comment pourrait-il encore y avoir des emplois dans ce pays ? Comment ferai-je pour payer à mes filles des études supérieures si je n'ai plus de travail ? J'avais l'impression d'être dans un train lancé à toute vitesse et dont le conducteur a sauté en marche. Pour l'instant, le train suit les rails ; mais il va de plus en plus vite. Et il penche de plus en plus dangereusement à chaque virage. Que se passera-t-il s'il y a un obstacle sur la voie ? Et les rails, ils doivent bien s'arrêter quelque part ?

Je suis retourné dans le salon, je me suis servi un verre de whisky et j'ai allumé ma pipe. J'en avais bien besoin après mes émotions de la journée, d'abord ma mésaventure dans les toilettes du RER et ensuite l'annonce de notre rachat par notre principal concurrent.

Après avoir fumé pendant des années un paquet de Marlboro par jour, j'étais devenu fumeur de pipe avant l'âge. Non sans avantages. J'avais facilement pu m'astreindre à ne plus fumer le matin et à ne commencer qu'après le déjeuner. Cela m'avait paru ensuite tellement ridicule de fumer la pipe à l'âge de 30 ans et l'odeur en était tellement forte, bien que moins désagréable que celle de la cigarette, que j'avais renoncé à fumer au bureau. Je fumais donc essentiellement le soir. Un mauvais compromis sans doute, qui me faisait m'empoisonner avec bonne

conscience chaque soir. Quant à l'alcool, j'évitais d'en consommer le midi mais je me rattrapais assez largement en soirée avec un whisky en guise d'apéritif et une demi-bouteille de bordeaux supérieur pendant le dîner. Il m'était difficile de me passer de ces deux tranquillisants en vente libre. L'alcool notamment, qui me procurait une sensation de détente après une journée de travail passée à courir après le temps et qui était indispensable à un week-end réussi. Virginie me faisait remarquer de temps à autre que je pourrais essayer de diminuer cette consommation régulière, que j'en étais dépendant. Elle titillait ma mauvaise conscience sans autre résultat que de provoquer mon agacement. Même si je savais bien qu'alcool et tabac réduisaient mon espérance de vie, ils n'en étaient pas moins des consolations indispensables dans une vie terne et monotone.

Finalement, j'ai parlé des rumeurs de fusion à Virginie. Je lui ai dit que je serais peut-être bientôt au chômage et que je projetais d'ouvrir un camion à pizza à la sortie du RER. Comme cela au moins, je serai à l'abri d'une fusion avec un camion à pizza des alentours. Mon cynisme ne l'a pas vraiment fait rire. Elle m'a tout de suite demandé d'un ton inquiet si nous allions pouvoir acheter une maison. Je lui ai répondu qu'il serait peut-être plus prudent d'attendre et de voir. Je ne lui ai même pas parlé de ma visite du matin. Notre projet d'acquisition de logement me paraissait déjà irrémédiablement compromis par l'incertitude nouvelle qui venait de s'abattre sur mon avenir professionnel.

Le lendemain, un vendredi, j'ai pris mon temps pour déposer Marie à l'école. Elle a rejoint les autres enfants dans la cour et j'ai attendu de l'autre côté de la grille que sonne la cloche. A quoi bon se dépêcher maintenant ? A quoi bon courir alors que dans quelques semaines ou dans quelques mois, je serai peut-être au chômage ? Je me suis arrêté à la librairie avant d'aller prendre mon RER. A huit heures et demie, l'exercice de manutention du libraire semblait terminé. A cette heure, je l'ai trouvé en train d'inventorier et de réempaqueter des tas d'invendus qu'il lui fallait faire reprendre par le distributeur. La multiplication des parutions de livres et des lancements de magazines, parfois les plus farfelus, ne devait pas lui faciliter le travail. Est-ce parce qu'il n'était pas habitué à me voir un autre jour que le mercredi ? Ou était-il doué d'empathie comme le sont de trop rares personnes ? Toujours est-il qu'il m'a trouvé sombre. Je lui ai expliqué brièvement le projet de rachat de mon entreprise par son concurrent britannique et le risque que j'avais d'y laisser mon job. Il a eu le bon goût d'éviter la phrase bateau du genre « Ne vous inquiétez pas, tout ira bien pour vous », le genre de stupidité qu'on lâche quand on ne sait pas quoi dire d'autre à quelqu'un qui vous annonce la mauvaise nouvelle qui le frappe. A la place, il s'est lancé dans une longue diatribe. Contre les fusions et les délocalisations qui transforment des milliers de salariés en chômeurs lesquels sont autant de clients en moins pour les commerces. Contre les 35 heures, qui, en pesant sur le pouvoir d'achat des ménages, les conduisent à faire leurs achats de papeterie dans les hypermarchés et à emprunter des livres dans les bibliothèques plutôt que de les acheter, et qui, depuis leur mise en place, avaient fait baisser son chiffre d'affaires de 10% par an. Contre le poids excessif des impôts et des charges sociales qui l'empêchait d'embaucher un salarié pour l'assister et l'obligeait à faire des horaires de dingue, de six heures et quart le matin à vingt heures le soir du lundi au samedi, et de neuf heures à treize heures le dimanche, le tout pour une rémunération à peine supérieure à celle d'un fonctionnaire moyen. En l'écoutant, je me suis

fait la réflexion que les journaux ou la télé ne se faisaient pas assez l'écho de ce genre de récriminations.

*

Habituellement, je n'étais pas le seul à courir le matin pour ne pas rater un RER. D'autres parents semblaient connaître le même sentiment d'urgence de se rendre à leur travail. Je ne peux pas croire qu'ils se dépêchaient ainsi par simple motivation professionnelle. Cette motivation, cette soif d'épanouissement par le travail, ce sentiment d'appartenance à une entreprise dont se gargarisent directions des ressources humaines et cabinets de recrutement. Non, ils se dépêchent parce qu'ils ont peur. Peur d'être mal vus parce qu'ils sont arrivés après neuf heures, de même qu'ils appréhendent d'avoir à quitter leur travail plus tôt que d'habitude pour aller chercher à l'école leur enfant malade et l'emmener chez le médecin. Peur d'être jugés insuffisamment productifs. Peur de perdre leur emploi et le salaire qui va avec. Avec la mondialisation et la concurrence accrue entre les entreprises, le salariat en France est devenu la pire des conditions. Les salariés des entreprises exposées à la concurrence paient pour le bien-être de tous ceux qui bénéficient de la protection de l'État ou du monopole qui leur a été consenti.

La sécurité de l'emploi me paraît totalement justifiée pour ceux qui sont amenés à risquer leur vie ou qui font un boulot difficile en gagnant moins que ce qu'ils pourraient gagner ailleurs avec leur niveau de qualification. Les pompiers, les militaires, les gendarmes, les flics, les gardiens de prison, les juges, les instituteurs, les enseignants de collège et de lycée, les médecins et les infirmières des hôpitaux, etc.

De façon générale, la sécurité de l'emploi est normale pour tous ceux qui, dans leur activité professionnelle, donnent plus qu'ils ne cherchent à recevoir. Mais pour un fonctionnaire d'un Centre des Impôts ou du Ministère des Finances, qui fait un travail de bureau du lundi au vendredi de neuf heures à dix-sept heures trente ? Et un conducteur de métro ou de bus de la RATP ? Au nom de quoi bénéficierait-il de la sécurité de l'emploi ? A cause de la soi-disant pénibilité physique ? Mais alors, les conducteurs de bus qui travaillent dans la filiale de transports de l'ex-Générale des Eaux devraient aussi en bénéficier. Et les veilleurs de nuit, les convoyeurs de fonds, les médecins humanitaires ? Eux aussi exercent un métier pénible et même dangereux. Sans bénéficier des fameux acquis sociaux sur lesquels

sont arc-boutés les personnels de la SNCF et de la RATP, soi-disant au nom de la défense du service public. Quelle bande d'hypocrites ! Pendant les Trente Glorieuses, la sécurité de l'emploi était une compensation aux salaires un peu inférieurs du public. Aujourd'hui, c'est de l'or en barre, d'autant plus que, depuis le début de la crise économique et l'apparition du chômage de masse, les salaires du public augmentent dans les faits plus vite que ceux du privé. Et de nombreuses études montrent que désormais, hormis pour les hauts fonctionnaires et les enseignants, on gagne plus dans le public que dans le privé à niveau de qualification égale.

Le président de l'entreprise qui m'employait avait annoncé la veille qu'aucune augmentation de salaire ne pourrait être accordée du fait de la conjoncture économique difficile. Il ne risquait guère d'être confronté à un mouvement social : la rumeur d'un plan social courait déjà depuis quelques jours. Tout le monde serrait les fesses. Il valait encore mieux un salaire même non augmenté qu'une allocation chômage qui prend fin au bout de 20 ou 30 mois, ne laissant plus d'autre choix à certains que d'aller faire une demande de RMI.

*

Le décalage entre le discours de nos dirigeants sur le retour de la croissance et la réalité quotidienne vécue par les Français est effarant. Une réalité faite de licenciements et de plans sociaux. Le matin même, j'avais entendu à la radio que le nombre de bénéficiaires des minimas sociaux atteignait trois millions de personnes. Avec les ayant droits, ce sont au total six millions de personnes qui doivent compter sur les systèmes mis en place pour acheter la paix sociale : Revenu Minimum d'Insertion, Allocation de Solidarité Spécifique, Allocation aux Adultes Handicapés, etc.

Plus de 10% de la population française est condamnée à vivre, ou plutôt à essayer de survivre, grâce aux miettes de notre système de prétendue redistribution. Dans le même temps, Jean-Marie Messier s'adresse à la justice américaine pour obtenir 20 millions de dollars d'indemnité de départ suite à son éviction de l'ex-Générale des Eaux. Sans obtenir gain de cause. On croit rêver : 20 millions de dollars, cela fait environ 16 millions d'euros au taux de change actuel ; 16 millions d'euros pour avoir échoué. Qu'en pense l'ouvrier licencié, non pas parce qu'il a échoué, mais simplement parce que la direction de son entre-

prise a voulu diminuer les charges en réduisant les effectifs ? Qu'en pense l'ouvrière de Moulinex, divorcée avec des enfants à charge, qui s'est retrouvée sans emploi et sans aucun espoir de retrouver du travail au fin fond du Calvados ? Qu'en pense le RMiste, ex-chômeur de longue durée ayant épuisé ses droits aux allocations chômage ? Lui qui doit maintenant vivre avec 893 euros par mois s'il doit assurer la subsistance d'une femme et de deux enfants, 765 euros si sa femme l'a plaqué en lui laissant les deux enfants, et 425 euros si elle s'est barrée avec les enfants. Qu'en pense le jeune beur de Sarcelles, qui vient d'avoir son CAP de chaudronnerie et à qui on propose un contrat de qualification rémunéré à 30% du SMIC ? Comment peut-il croire au système quand il voit son grand frère gagner 10 ou 20 fois plus en dealant du shit ou en faisant du trafic d'autoradios ?

Depuis plusieurs années, l'État français dépense 10 à 20% de plus que ce qu'il ne gagne. A cause du pacte de stabilité européen, les médias se focalisent sur la limite de 3% du PIB⁶ pour les déficits publics. Mais c'est aux recettes qu'il faut comparer le déficit, pas au PIB. Et là, on est entre 10 et 20% selon les années. Les dépenses de l'État sont supérieures de 10 à 20% à ses recettes. Alors, chaque année, la France s'endette un peu plus. Même pas pour préparer l'avenir. Ce ne sont pas des dépenses d'investissement dans des grands travaux d'infrastructure qui sont à l'origine du trou qui se creuse un peu plus chaque année dans les finances publiques. Ce sont les dépenses de fonctionnement que nos hommes politiques laissent filer par lâcheté et par facilité.

Malgré les effets d'annonce sur le gel des salaires de la fonction publique, les fonctionnaires ont vu leurs revenus progresser de 4% l'année dernière. Grâce au fameux GVT, le « glissement-vieillesse-technicité » qui leur assure chaque année une progression automatique des salaires du simple fait de l'ancienneté, sans parler des primes dont la plupart ont été déclarées illégales par la Cour des Comptes. Le gouvernement met aussi en avant sa réforme réussie des retraites des fonctionnaires.

Quelle rigolade !

Les régimes spéciaux des super privilégiés, SNCF et RATP en tête, n'ont pas été touchés par la réforme. Quant aux fonctionnaires, ils conserveront la plupart de leurs avantages,

⁶ Produit Intérieur Brut, valeur des biens et services marchands et non marchands produits dans une année par les agents économiques d'un pays. Sa variation d'une année sur l'autre constitue une mesure de la croissance économique du pays considéré.

quoi qu'en aient dit le Premier ministre et son ministre des Affaires sociales. Ils conserveront l'avantage inouï d'être assuré du montant de leur retraite. C'est loin d'être le cas pour les salariés du privé qui n'ont aucune garantie à ce sujet. Les caisses de retraite n'hésiteront pas à réduire les pensions futures – il leur suffit de diminuer la valeur du « point » – pour préserver leur équilibre financier. Et puis les mesures les plus douloureuses ne seront pas appliquées au secteur public. Les efforts qui lui étaient demandés ont été revus à la baisse : les pensions seront calculées non pas sur les 25 meilleures années de salaire comme dans le privé, mais sur la rémunération des six derniers mois ; les cotisations de retraite resteront inférieures. Ces mesures-là, les salariés du privé les subissent contraints et forcés depuis 1994. A l'époque, aucun salarié concerné n'avait fait grève pour protester. C'est facile de faire grève quand on est sûr, quoi qu'il arrive, de ne pas se faire virer. Ça l'est moins quand il y a un plan social en vue. En présence de trois millions de chômeurs, le droit de grève est une illusion pour les salariés du privé. Ce droit n'existe plus que pour les fonctionnaires et les salariés des entreprises publiques comme EDF, la SNCF et la RATP. A l'époque, ils n'ont pas fait grève – pour une fois. Le sort fait aux salariés du privé ne les a pas émus plus que cela. Pas de grève, pas de manifestation pour défendre les régimes de retraite des salariés du privé. La défense de l'emploi et des retraites ne les préoccupe réellement que lorsque leurs intérêts particuliers sont menacés.

Ainsi, au printemps précédent, les salariés d'EDF et de GDF avaient défilé dans les rues de Paris pour manifester leur opposition au changement de statut des deux entreprises. Pourtant, le chef de l'État, le Premier ministre et le ministre de l'Économie et des Finances s'étaient relayés pour marteler dans tous les médias que les deux entreprises ne seraient pas privatisées. Le ministre de l'Économie leur avait assuré que non seulement l'État conserverait au moins 70% du capital des deux entreprises, mais qu'en plus leurs salariés bénéficieraient d'avantages pour participer à l'ouverture du capital. Il aurait fallu que les journalistes traduisent à l'époque pour ceux qui n'auraient pas bien saisi toutes les implications : les salariés d'EDF et GDF conserveront leur statut très protecteur avec garantie de l'emploi, régime de retraite toujours scandaleusement avantageux et comité d'entreprise plein aux as ; en même temps, ils pourront souscrire des actions de leur entreprise avec une décote de 20%, une participation de l'entreprise qui peut atteindre le quart de l'investissement

et un système de crédit à taux zéro. Autrement dit, ils bénéficieraient des avantages du capitalisme sans en supporter les risques. Ils deviendraient fonctionnaires-actionnaires. Cela doit laisser rêver un certain nombre de salariés de petites entreprises qui supportent les risques du capitalisme sans en avoir les avantages. Les salariés historiques de France Télécom ont déjà expérimenté avec succès ce mélange des genres. Ils sont restés fonctionnaires tout en voyant la valeur de leurs actions multipliée par dix pendant la bulle Internet. Quand le nouveau patron de France Télécom a soldé les comptes de la politique d'acquisitions désastreuses de son prédécesseur en taillant dans les effectifs, ils n'ont pas eu de souci à se faire puisqu'ils conservent à vie leur statut de fonctionnaire. Ceux qui ont été licenciés, avaient été recrutés avec un contrat de droit privé après la privatisation, donc sans avoir pu acheter des actions à prix réduit comme leurs collègues fonctionnaires.

Ce mélange des genres est aussi très apprécié de tous les hauts fonctionnaires qui peuvent aller chercher des postes plus rémunérateurs dans le privé sans avoir à démissionner de la fonction publique. Si jamais l'expérience tourne mal, ils n'auront pas besoin des allocations-chômage puisqu'ils pourront réintégrer la fonction publique, tout en conservant leur ancienneté. C'est quand même beaucoup plus confortable que les allocations-chômage qui prennent fin au bout d'une vingtaine de mois. On croit rêver !

Dans la foulée des manifestations, une minorité d'activistes d'EDF avaient procédé à des coupures de courant sauvages de l'éclairage public et surtout de l'alimentation des trains, prenant ainsi des milliers de voyageurs en otage. A quelques jours de la discussion au Parlement du changement de statut d'EDF et GDF, n'avait-ce pas été une façon de mettre la pression dans la négociation et obtenir que soient abandonnées les plaintes à l'encontre du fonctionnement du comité d'entreprise d'EDF ? Cela ne m'aurait pas étonné. Ou bien ils étaient pris à leur propre piège, eux qui clamaient se battre pour le service public et non pour leurs avantages acquis. Malgré toutes les concessions qu'ils avaient déjà obtenues du gouvernement, notamment un maintien de leur statut et de leur régime spécial de retraite, une augmentation générale des salaires de 6,4% et des embauches supplémentaires, les salariés d'EDF et de GDF se sentaient peut-être obligés de faire durer un peu la lutte pour ne pas laisser croire qu'ils avaient obtenu satisfaction avec ces concessions. Effectivement,

ils s'étaient livrés à quelques barouds d'honneur jusqu'au vote de la loi par l'Assemblée Nationale, puis leurs actions avaient brutalement cessé avec l'arrivée des vacances.

*

Un ménage qui ferait preuve de la même inconséquence que l'État français, en dépensant chaque année 10 à 20% de plus que ses revenus, serait amené à puiser dans son épargne, puis à recourir aux multiples crédits à la consommation proposés par les enseignes de distribution. Les dettes ne sont pas extensibles à l'infini. Il faut bien les rembourser un jour. Donc arrêter de dépenser plus qu'on ne gagne. Ou alors on finit en commission de surendettement. La France pourrait connaître cette mésaventure d'ici quelques années si elle persiste à vivre au-dessus de ses moyens. Ce sont les agences de notation financière qui feront office de commission de surendettement : quand la montagne de dettes publiques deviendra disproportionnée, elles dégraderont le *rating*⁷ de la France. Elles lui retireront le AAA, la meilleure notation, dont elle bénéficie aujourd'hui. Alors les investisseurs internationaux prendront peur et vendront en masse les obligations du Trésor. Les taux d'intérêt atteindront vite des sommets. L'État français ne pourra plus refinancer ses déficits et ses caisses se videront inexorablement. Il ne pourra plus payer les salaires et les pensions de retraite des fonctionnaires.

Comme dans les pays d'Amérique latine, la crise financière se doublera d'une crise économique.

Prébendes et privilèges, miséreux et laissés pour compte... La France est en situation de faillite potentielle et pré-révolutionnaire. Tout le monde feint de ne pas s'en apercevoir. Quelques voix s'élèvent, comme celle de ce Christian Coulerez, ce chef d'entreprise dont je venais de lire le livre consacré au déclin de notre pays, ou celles de ce duo d'auteurs qui dénoncent l'imposture des syndicats du secteur public. Mais ce ne sont que des voix.

⁷ Note donnée par des analystes financiers spécialisés sur la capacité d'un pays à rembourser des emprunts.

L'annonce officielle du projet de rachat a été faite fin février. En tant que responsable de la comptabilité, il me revenait de préparer pour le compte de la direction générale des synthèses en tout genre sur les données comptables, financières et sociales de l'entreprise. Etat des stocks, provisionnement des comptes clients, situation de trésorerie, litiges en cours aux prud'hommes, etc. Le tout en anglais car ces documents devaient être communiqués à l'acquéreur, et à chaque fois la veille pour le lendemain, car vendeur et acquéreur souhaitaient finaliser au plus vite la transaction, si possible avant la mi-mars, date à laquelle les comptes clos au 31 décembre seraient disponibles et permettraient de fixer un prix définitif pour la vente des titres de l'entreprise.

Je ne parle pas anglais. En tout cas pas couramment. Disons que je le baragouine plus que je ne le parle. Comme tout le monde, j'ai suivi des cours. Au collège, au lycée et un peu à la fac. J'ai même eu 17 sur 20 à l'oral du bac. Coef trois. Mais 14 années passées à travailler dans un environnement franco-français, l'absence d'expérience professionnelle à l'étranger ont ramené mon niveau d'anglais à celui d'un élève de collège. A la fin de mes études, j'aurais pu essayer de faire mon service militaire dans le cadre d'un *Volontariat pour un Service National en Entreprise* (VSNE) : une forme dévoyée de service militaire qui permettait à quelques centaines de privilégiés, bac + 4 ou 5, de partir travailler pendant 16 mois dans la filiale étrangère d'une entreprise française. A Londres, Francfort, ou, pour les plus chanceux, New York. Pour un salaire modeste, mais en étant logés, nourris et blanchis. Pour beaucoup, cela a été un tremplin pour la suite de leur carrière : ils revenaient auréolés d'une expérience d'expatrié et surtout parfaitement à l'aise en anglais, après l'avoir pratiqué au quotidien pendant 16 mois. Je trouvais cette forme de service militaire proprement scandaleuse. Digne de l'Ancien Régime. Dans ce système, le fils de paysan breton était sûr d'aller crapahuter dans la boue à Mailly-le-Camp ou dans un autre de ces camps militaires sinistres dont

L'Est de la France est truffé. Sans aller jusqu'à prétendre avoir une certaine idée de la France, je considérais que le Service National, comme on l'appelait, consistait à servir son pays et non pas ses propres intérêts. Naïvement, j'ai voulu mettre mes actes en accord avec mes convictions. Je n'ai pas cherché à faire un VSNE et je suis allé passer 12 mois dans un régiment d'artillerie à Suippes, au fin fond de la Marne. Je n'avais pas encore compris qu'avoir une conscience ne paie pas ou ne paie plus, et que si je ne profitais pas du système, d'autres en profiteraient à ma place.

Préparer autant d'états de *reporting* en aussi peu de temps me demandait une énergie considérable. Devoir les produire en anglais alourdissait considérablement ma tâche. En temps normal, je me contentais souvent d'un sandwich à l'heure du déjeuner. Entre la fin février et la mi-mars, le sandwich est devenu systématique et il n'était alors pas rare que je reste au bureau jusqu'à plus de vingt et une heures. Deux fois, je suis même parti après minuit.

*

La signature du protocole de cession a eu lieu le mercredi 16 mars. La période de surchauffe était terminée. Le quotidien de l'entreprise allait reprendre ses droits sous la férule de nos nouveaux patrons britanniques. Mon futur ex-patron a offert le mercredi à ceux qui avaient participé de près ou de loin à l'opération. J'en ai profité pour m'occuper des enfants : le matin, je suis allé avec Clara à la Porte Dorée donner du pain aux canards, et l'après-midi, j'ai entrepris une expédition de l'autre côté de Paris pour emmener mes filles au Jardin d'Acclimatation.

Au retour, j'ai voulu m'arrêter à la librairie pour acheter un journal. A cette heure, il était impossible d'espérer trouver une place libre dans cette rue très passante. Je me suis résolu à me garer à cheval sur le trottoir avec les *warnings*, juste devant la librairie, et j'ai dit à mes filles de m'attendre deux minutes dans la voiture. A peine étais-je entré dans le magasin que le libraire m'a dit que j'aimais vivre dangereusement. L'expression m'a semblé un peu exagérée. Il a poursuivi en m'expliquant d'un ton amer que, pour avoir laissé sa camionnette au même endroit le temps d'aller dans son arrière-boutique récupérer quelques cartons de vieux livres qu'il comptait déposer au bureau d'aide sociale, il avait écopé d'une amende à 35 euros. Le flic n'avait rien voulu savoir et avait seulement renoncé à prévenir la four-

rière pour demander l'enlèvement du véhicule. Effectivement, la municipalité exagérait un peu. Je me suis dépêché de payer mon journal et de retourner à ma voiture.

Fin mars, notre nouvel actionnaire nous a informés que l'objectif était de fusionner totalement nos deux entreprises. Dès que les autorités de la concurrence (Conseil de la Concurrence, DGCRF⁸ et Commission Européenne) auraient donné leur aval, l'opération de fusion serait lancée. Prochaines étapes : la constitution de groupes de travail réunissant des cadres des deux entreprises, puis la définition de l'organigramme de la nouvelle entreprise issue de la fusion. La période allait être propice aux intrigues, trahisons, renversements d'alliance et bruits de couloir. Chacun allait essayer de se placer, de sauver sa peau, de préserver sa misérable parcelle de pouvoir et les insignes qui y sont attachés. J'avais choisi de faire preuve de détachement. C'était peut-être une forme de résignation.

*

Jusqu'à l'été, nous avons été une dizaine de cadres à rencontrer régulièrement nos homologues du concurrent qui avait racheté notre entreprise. Dans le cadre des groupes de travail constitués entre nous, nous avons pour mission d'identifier les synergies potentielles entre les deux entreprises, c'est-à-dire les économies de coût permises par la fusion. Dans le domaine de la comptabilité qui était le mien, il s'est avéré que nous utilisions le même logiciel que la filiale française de notre acquéreur. La fusion ne poserait donc pas trop de problèmes sur ce plan-là. Elle en poserait plus pour ce qui concernait mon avenir personnel. J'avais fait la connaissance de mon homologue lors de ces premières réunions : s'il faisait preuve d'une grande courtoisie, il n'en restait pas moins que nous étions deux à faire le même travail avec le même outil. Mais lui avait l'avantage d'être du bon côté, celui du prédateur. Toutes proportions gardées, l'ambiance au sein de l'entreprise pendant cette période était proche de celle qui devait régner en France pendant l'Occupation. Certains étaient prêts à toutes les compromissions avec nos nouveaux maîtres pour sauver leur poste. Je n'aurais pas aimé les rencon-

⁸ Direction Générale de la Concurrence et de la Répression des Fraudes.

trer en zone occupée entre 1942 et 1944 avec une étoile jaune cousue sur ma veste.

*

Fin mai a eu lieu le référendum sur la Constitution européenne. Depuis le premier tour de la dernière élection présidentielle, c'était la première occasion donnée aux Français d'exprimer de nouveau un mécontentement qui allait croissant. Le plus étonnant restait quand même la prétendue univocité de ce mécontentement : si de nombreux électeurs avaient voté en faveur du non en faisant de l'Europe un bouc émissaire de leurs maux quotidiens, chômage, précarité et paupérisation grandissante, d'autres avaient rejeté le projet de constitution à la seule fin de protéger leurs avantages acquis. Dans la foulée de la victoire du non, les syndicats ont d'ailleurs poussé des cris d'orfraie pour réclamer la sauvegarde du modèle social français. Comme si la France pouvait être un sanctuaire au beau milieu d'une économie mondialisée. Avec leur mauvaise foi habituelle, les syndicats avaient persuadé des Français peu férus d'économie qu'assouplir le Code du Travail, c'était comme de distribuer des anoraks pour combattre la canicule. Bel exemple de sophisme.

Nous avons passé les vacances d'été au calme en Bretagne comme chaque année. Mais à mon retour, les signes de ma mise à l'écart se sont multipliés. Je n'étais plus destinataire de certains *mails* ou de certaines notes internes dont j'apprenais l'existence par hasard. Je n'étais plus informé de l'avancement des travaux préparatifs à la fusion et des premiers noms qui circulaient pour l'attribution des postes du premier niveau d'encadrement. Je me désintéressais de ces luttes de pouvoir et j'attendais de savoir quelle serait ma place dans l'organisation à venir. Peut-être n'en aurai-je pas. Cela ne m'inquiétait pas outre mesure. Je me disais que ce serait l'occasion de me lancer à faire autre chose. Apprendre un métier d'artisan et aller vivre en province avec ma petite famille. Créer une entreprise ou ouvrir un commerce. Mais pas une librairie. En tout cas, pas une librairie couplée avec une maison de la presse. L'exemple de mon libraire me laissait penser que c'était un vrai sacerdoce. Des projets plus farfelus me passaient par la tête : ouvrir un bar à hôtesse à la Défense pour attirer une clientèle d'hommes d'affaires, proposer à un groupe d'hôtellerie ou de tourisme la création d'un parc d'attractions pour adultes que j'avais déjà baptisé Sexland, ou encore lancer une chaîne de « coffee-sex » à l'image des « coffee-shops » néerlandais où les clients pourraient déguster leur café matinal en se faisant faire une gâterie sous le comptoir. Le sexe m'a toujours paru constituer une valeur sûre au plan économique, une activité qui aurait toujours des clients, un peu comme les coiffeurs et les croque-morts. Dans tous les cas, cette fusion se révélerait peut-être l'unique chance de sortir de la condition aliénante de salarié.

*

Début septembre, le gouvernement a été contraint de relancer son projet de service minimum dans les transports publics. Après qu'il se soit engagé envers les députés de la majorité à légiférer sur le sujet si les négociations avec les syndicats n'aboutissaient pas, le projet avait été plus ou moins enterré. D'abord à la suite des résultats calamiteux des élections cantona-

les et régionales. Ensuite dans l'attente du rapport d'une commission d'experts, rapport qui avait mécontenté tout le monde : les syndicats, qui y voyaient une atteinte intolérable au droit de grève, et les associations d'usagers, qui en trouvaient les préconisations trop timides. Et enfin au prétexte de la signature d'un accord sur la prévention des conflits à la SNCF. Même si cet accord *a minima* n'était qu'un catalogue de bonnes intentions qui ne garantissait en aucun cas la continuité des transports publics en cas de désaccord avec des syndicats obtus et maximalistes, il avait fourni un prétexte idéal au gouvernement pour oublier son engagement de légiférer sur le service minimum. De nombreux députés de la majorité ne voulaient pas s'en contenter, mais ils avaient accepté un nouveau délai jusqu'au 30 juin dernier pour que soit trouvé un accord avec les organisations syndicales sur la continuité du trafic en cas de conflit social.

*

Début septembre donc, le délai fixé au 30 juin ayant expiré sans qu'un accord puisse être conclu à la SNCF ou à la RATP, une poignée de députés libéraux ont annoncé leur intention de déposer une proposition de loi visant à instituer un service minimum dans les transports publics à compter du 1^{er} octobre suivant. Le gouvernement a demandé qu'une dernière chance soit donnée à la négociation et a réussi à obtenir que les députés retirent leur proposition de loi, en s'engageant à légiférer d'ici la fin novembre si un accord sur la continuité du trafic n'était pas signé d'ici-là.

La Confédération Générale Ouvrière et la Nouvelle Organisation Radicale et Démocratique – les deux syndicats les mieux implantés au sein de la SNCF et de la RATP – étaient farouchement opposées à la mise en place d'un service minimum et n'étaient prêtes à aucune concession. Elles ne voulaient pas d'un service minimum, au nom de leur sacro-saint droit de grève, qui leur permettait de mener leurs combats d'arrière-garde en prenant régulièrement en otage des millions de gens qui n'ont rien demandé.

Même quand ils n'étaient pas concernés, comme lors de l'ersatz de réforme des retraites des fonctionnaires, les salariés de la SNCF et de la RATP avaient fait grève. A titre préventif. Afin que nul ne s'avise de toucher à leurs avantages acquis.

Début novembre, le gouvernement a dû se résigner à

l'échec. Aucun accord ne pourrait être trouvé avec les syndicats sur les modalités d'un service garanti. Il ne pouvait plus temporer comme il le faisait si souvent. Il n'avait désormais plus le choix. Le Premier ministre a profité du long week-end du 11 novembre pour déclarer, au détour d'une interview à la Nouvelle République du Centre, qu'un projet de loi sur la mise en place d'un service minimum dans les transports serait discuté à l'Assemblée Nationale aussitôt après le vote du budget. Le gouvernement prenait ses précautions pour faire le moins de publicité possible sur ce sujet hypersensible aux yeux des syndicats des entreprises publiques de transport.

Malgré le profil bas adopté par le gouvernement, la réaction dans les entreprises publiques concernées ne s'est pas faite attendre. Le lundi 14 novembre, les quotidiens nationaux ont relayé les propos du Premier ministre. Dès le mardi, les premières perturbations ont fait leur apparition dans le métro, le RER et sur les lignes SNCF de banlieue. Les grandes lignes fonctionnaient presque normalement.

A l'exception de la Confédération Démocratique du Travail, qui défendait depuis plusieurs années un réformisme social par la négociation, tous les syndicats avaient lancé des appels à la grève illimitée à partir du jeudi 17 novembre. Même ceux qui n'étaient pas représentés à la SNCF et à la RATP.

Et le vendredi 18 novembre, la paralysie des transports publics en Ile-de-France était déjà significative.

Les gens sont décidément trop cons et égoïstes. Et cela sans distinction d'origine sociale. Le lundi 21 novembre, troisième jour de la grève, j'avais tenté de prendre ma voiture pour rejoindre Val-de-Fontenay. Les embouteillages déjà importants étaient aggravés par la stupidité et l'égoïsme de nombre d'automobilistes : quand une rue était déjà bouchée, ils s'engageaient au lieu de patienter, rendant ainsi la situation inextricable. Comme ces abrutis qui avancent tant que le feu est vert, sans se soucier de savoir si la voie est libre et se retrouvent en plein milieu du carrefour quand le feu passe au vert pour les autres. Cela m'a fait penser à ces automobilistes qui laissent leur voiture en double file avec les *warnings* et font leurs courses en se fichant bien de l'embouteillage qu'ils provoquent. Ou encore à ces parents qui, dans les théâtres de marionnettes, s'assoient au premier rang avec leur progéniture, sans se préoccuper des enfants assis derrière eux, qui du coup ne voient plus rien, et sans remarquer que tous les autres parents se sont regroupés au fond de la salle. Ou à ces passagers que les hôtesses doivent rappeler à l'ordre parce qu'ils continuent à téléphoner alors que l'avion s'apprête à décoller. Aucune attention aux autres. Aucun respect pour autrui. Aucun sens civique. C'est le règne du chacun pour soi et du « moi d'abord » qui caractérise la France en ce début de XXI^e siècle à cause du stress imposé par une société soudain devenue folle.

J'ai pris mon mal en patience. Je n'avais rien d'autre à faire que d'observer les voitures qui m'entouraient. Je fus frappé par le nombre de portières rayées, d'ailes abîmées, de rétroviseurs pendants ou arrachés. Beaucoup de gens semblent choisir de ne plus faire réparer les petits dégâts causés à leur véhicule quand ils sont le fait de leur propre maladresse. Tant que leur voiture continue de rouler. Encore un signe de la paupérisation grandissante de la société. Quand tout augmente sauf les salaires, il faut bien faire des choix dans les dépenses. N'y avait-il pas pour meilleure preuve de cet appauvrissement d'une majorité de Français, condamnés à acheter moins cher à défaut de voir leurs revenus aug-

menter, que le succès croissant des magasins de hard-discount et des meubles suédois à monter soi-même ?

J'ai mis une heure et demie pour parcourir les trois kilomètres qui me séparaient de mon bureau. Le soir, j'ai patienté jusqu'à vingt et une heures avant d'affronter les 340 kilomètres d'embouteillages annoncés sur le site de LCI. Le trajet du retour m'a pris 40 minutes. En temps normal, j'en avais pour moins de 10 minutes à cette heure-là.

*

Quand je suis arrivé à la maison, Virginie m'a tendu une lettre arrivée le matin même en recommandé avec accusé de réception. La Poste, elle, n'était pas encore en grève. La lettre provenait de mon entreprise. Je l'ai décachetée. Le directeur du personnel me convoquait à un entretien préalable en vue d'un éventuel licenciement. Il était prévu pour le vendredi suivant à onze heures. Mes soupçons quant à ma mise à l'écart se confirmaient.

J'ai annoncé la nouvelle à Virginie. Elle a blêmi et m'a demandé ce que nous allions devenir et comment nous ferions pour vivre si je me retrouvais au chômage. J'ai tenté de la rassurer. D'abord, ce n'était qu'un entretien préalable. Ensuite, d'un mal, il pouvait toujours sortir un bien. Si je devais être licencié, ce serait peut-être l'occasion de prendre un nouveau départ, par exemple en créant une entreprise. Et puis, j'avais une clause de mobilité dans mon contrat de travail. S'ils voulaient me faire partir, ils finiraient bien par y arriver. Ils pouvaient très bien me proposer une mutation dans une de nos usines dans le Jura ou en Auvergne. Un refus de ma part serait donc un cas de rupture de mon contrat de travail. Il valait donc mieux un départ bien négocié, plutôt qu'un pourrissement de la situation qui finirait inévitablement par jouer en ma défaveur. Une seule chose était sûre : nos projets d'acquisition de logement tombaient à l'eau. Aucune banque n'accepterait d'accorder un crédit à un salarié en passe d'être licencié et de toute façon, il était plus prudent de rester locataire.

J'ai essayé d'avoir l'air sûr de moi en lui disant tout cela. Je ne l'étais pas totalement, évidemment. Qui peut être serein aujourd'hui en France, à la veille de perdre son emploi ? Un poste qui, deux mois auparavant, relevait de la catégorie des emplois considérés comme « stables ». Qui peut être certain de ne pas connaître le chômage de longue durée comme des centai-

nes de milliers d'autres Français ? Je m'étonnais tout de même de ne pas être plus inquiet.

*

La grève des transports durait maintenant depuis une semaine. Chaque jour de travail était devenu une épreuve pour des millions de Franciliens. Très peu de trains, de RER et de bus circulaient aux heures de pointe. Ils étaient pris d'assaut. Aucun ne circulait aux heures creuses. Chaque matin et chaque soir, des centaines de kilomètres de bouchons se formaient dans et autour de Paris.

Le plus dur était évidemment pour ceux qui avaient un long trajet entre leur domicile et leur lieu de travail. Ils n'avaient pas d'autre choix que d'utiliser leur véhicule personnel ou de trouver une solution en covoiturage. Ceux qui le pouvaient adoptaient des horaires décalés. Virginie, qui travaillait à la Défense, partait ainsi à six heures moins le quart avec deux voisines. L'après-midi, elles repartaient toutes les trois au plus tard à quinze heures. Quatre heures de trajet quotidien. Ce n'était pas possible pour tout le monde. Ceux qui devaient attendre l'ouverture d'une crèche ou d'une école étaient condamnés à des temps de trajet qui pouvaient atteindre six ou sept heures par jour.

Pour l'instant, le gouvernement semblait déterminé à tenir bon. Le Premier ministre devait déjà avoir en main, en guise de boussole, les résultats des premiers sondages sur l'état d'esprit des usagers. Il avait annoncé la veille au journal de vingt heures que le gouvernement restait déterminé à faire voter une loi prévoyant la mise en place d'un service minimum dans les transports publics et que les grévistes devaient assumer les conséquences de leurs actes à l'égard des Français et plus particulièrement des Franciliens.

A entendre les reportages sur les quais de gare et les micros-trottoirs, l'exaspération était à son comble. En 1995, les Français avaient fait grève par procuration selon les dires des médias à l'époque. Sous prétexte de défendre la Sécu, les salariés de la SNCF et de la RATP avaient bénéficié de leur soutien pour sauver leurs régimes spéciaux de retraite. Aujourd'hui, ils avançaient à visage découvert pour défendre leurs privilèges. Les Français allaient peut-être enfin se lasser des iniquités croissantes qui conduisent notre pays à sa perte.

Vendredi 25 novembre. Septième jour de grève si on ne comptait pas les week-ends. Le jour aussi de mon entretien avec le directeur du personnel. J'attendais depuis une demi-heure sur le quai de la gare. Un RER était annoncé pour 9h17 sur une feuille scotchée à côté du guichet, fermé depuis le début de la grève.

La veille, un RER annoncé à la même heure était effectivement passé. Tellement bondé que personne n'avait pu y monter. Certains avaient renoncé à aller travailler. J'avais continué d'attendre en vain avant de renoncer moi aussi. J'étais rentré à la maison après un arrêt chez le libraire dont l'humeur était des plus sombres car sa boutique était désertée depuis le début des grèves :

– Pourquoi les gens viendraient-ils acheter un journal qu'ils n'auront pas le temps de lire à cause des grèves ? De toute façon, les livreurs ne peuvent plus circuler. Même si j'avais encore des clients, je n'aurais pas de journaux à leur vendre...

Il ne décolerait pas contre les grévistes qui risquaient de lui faire mettre la clé sous la porte pour défendre leurs intérêts catégoriels. Et il avait repris son monologue :

– Est-ce que je peux me permettre de faire grève, moi ? On me ponctionne pourtant à la moindre occasion. Avec des impôts, des taxes et des charges sociales astronomiques. Avec des commissions bancaires sur chaque règlement par Carte Bleue. Avec des tarifs d'assurance en hausse constante. Je n'ai pas d'autre choix que de payer, encore payer, toujours payer et d'essayer d'augmenter mon chiffre d'affaires pour compenser, ou alors de me résigner à faire moins de bénéfices et donc à perdre du pouvoir d'achat. Je marche ou je crève. Et maintenant, je perds du chiffre d'affaires parce que des privilégiés ont décidé qu'ils devaient conserver leur droit de bloquer le pays quand bon leur semble.

Il exagérait sans doute un peu ses difficultés. C'était humain. Mais il fallait reconnaître qu'il y avait un gouffre entre les grévistes de la SNCF et de la RATP à la sécurité de l'emploi

assurée et lui qui devait se battre au quotidien pour simplement survivre.

*

Aujourd'hui, le quai était encore bondé. S'il arrivait, le RER serait sans doute déjà plein, et presque personne ne pourrait y monter. A la vue de cette foule massée sur le quai, j'ai soudain été envahi par un puissant sentiment de révolte et d'exaspération. Je me suis remémoré les propos que venait de me tenir le libraire. Ces cheminots, ces conducteurs de bus et de métro me hérissaient. Parce qu'ils disposent d'une capacité de nuisance que n'ont pas les autres salariés, ils en profitent pour défendre leurs privilèges. Des privilèges au bénéfice du plus petit nombre. Payés par le plus grand nombre. Et ils prétendent défendre le service public. Ils défendent surtout leurs intérêts, leur confort, leur sécurité matérielle. Egoïstement. Tout le monde s'en fout si les caissières d'un supermarché se mettent en grève. Il y a plein d'autres supermarchés pour faire ses courses. Tout le monde s'en fout si je me mets en grève pour protester contre la fusion qui va bientôt me faire perdre mon poste. Quand il s'agit de la SNCF et de la RATP, personne n'ose tenir tête aux grévistes. Tous les hommes politiques se couchent devant eux.

Plus j'attendais, plus j'y pensais. Plus j'y pensais, plus je sentais la rage m'envahir. J'en avais assez d'avoir à payer pour ces nouveaux privilégiés. Je rêvais d'une nouvelle nuit du 4 août⁹. Je ressentais une irrépressible envie de crier ma révolte.

A un moment, je n'y tins plus. A quelques mètres de moi se trouvait une sorte d'échafaudage en forme de passerelle enjambant les voies. Un ruban de plastique rouge et blanc en barrait symboliquement l'accès. J'ai piétiné le ruban et escaladé l'échafaudage. Je me suis installé au beau milieu de la passerelle, au-dessus des voies sur lesquelles plus aucun train ne circulait et j'ai apostrophé tous ces gens, ce troupeau de veaux qui attendaient de subir leur sort, et le subissaient sans jamais broncher :

– Ecoutez-moi tous ! ai-je hurlé à pleins poumons.

Mon cri a résonné dans la station. Le brouhaha des conversations s'est atténué. Des têtes se sont tournées vers moi et des regards étonnés m'ont dévisagé.

– Ecoutez-moi tous ! Savez-vous que la dernière grève

⁹ Dans la nuit du 4 août 1789, les privilèges et droits féodaux de la noblesse française furent abolis par les députés de l'Assemblée Nationale Constituante.

SNCF a coûté entre 20.000 et 30.000 emplois ? Combien de chômeurs avec celle-là ? Combien d'entre vous seront bientôt chômeurs à cause des super-privilegiés de la RATP et de la SNCF ? Vous n'en avez pas assez de payer pour eux ? Combien d'entre vous verront leur salaire bloqué à la fin de l'année à cause de cette grève ?

J'ai repris mon souffle. Le brouhaha a recommencé. J'imaginai les commentaires : « Qu'est-ce que c'est que ce cinglé ? », « Encore un illuminé ! », « Pour qui se prend-il celui-là ? » Peut-être aussi quelques bons mots faciles qui auront permis à leurs auteurs de se mettre en valeur à peu de frais, en faisant rire l'éventuelle compagnie féminine alentour. Dès que quelque chose sort de la norme, dès que quelqu'un a un comportement différent de celui du reste du troupeau, ils sont beaucoup plus nombreux que d'habitude à faire preuve d'esprit dans la conversation. C'est toujours facile de faire un bon mot dans ces moments-là.

J'ai réalisé que je ne pouvais pas m'arrêter maintenant. Je devais continuer. Alors j'ai hurlé à nouveau :

– Ce pays va dans le mur si nous continuons comme ça. La stratégie du chacun pour soi n'a jamais sauvé personne. Elle ne sauvera pas plus les cheminots que les autres. Et elle nous perdra tous. Dans 5 ans, dans 10 ans, la France sera en faillite si on refuse de s'adapter. Chacun doit accepter les réformes. Et pour vérifier que tout n'est pas perdu, je vous propose un petit test : que les fonctionnaires lèvent la main !

Pas un bras ne s'est levé. J'ai repris :

– C'est étonnant. Il n'y a pas un seul fonctionnaire parmi vous ? Je ne peux pas le croire ! Pourtant il y en a 5 millions en France. Ou bien la situation est encore plus grave que je ne le pensais. Non ! Je crois que les fonctionnaires ici qui attendent comme les autres leur RER se rendent bien compte que le comportement de leurs copains de la SNCF et de la RATP est insensé. Ras le bol ! Ras le bol de ces privilégiés qui détruisent notre vie pour sauver la leur ! Ras le bol !

Alors que de timides applaudissements se faisaient entendre, je vis deux policiers marchant rapidement sur le quai dans ma direction. Ils étaient accompagnés d'un agent de la RATP. Sans doute un gréviste qui avait préféré venir s'enfermer dans les locaux de la gare pour jouer au tarot en buvant du pastis plutôt que de passer la journée avec bobonne à la maison. Ils se sont frayés un chemin à travers la foule jusqu'à la passerelle. Les

policiers m'ont intimé l'ordre de descendre. J'ai obtempéré. De retour sur le quai, ils m'ont emmené sans ménagement. Je n'ai pas cherché à protester. J'entendais les voyageurs anonymes chuchoter sur mon passage.

*

Les deux flics m'ont emmené au commissariat. Comme ils n'avaient pas grand-chose à me reprocher, ils se sont contentés de prendre mon identité. Je suis sorti à midi moins le quart et suis allé chercher ma voiture. La circulation était un peu plus fluide. En me garant à midi et demie à Val-de-Fontenay, j'avais déjà une heure et demie de retard à mon entretien préalable. Cela ne m'inquiétait pas vraiment. De toute façon, cela pouvait s'expliquer avec les grèves.

Le directeur du personnel n'était pas venu du tout, lui. Il habitait Rueil-Malmaison et avait attendu pendant trois heures qu'arrive un RER. Aucun n'était passé. Notre entretien n'était que partie remise.

*

Je ne sais pas comment les gens de TF1 ont été informés du ras le bol que j'avais exprimé le vendredi précédent à la gare RER. Sans doute un voyageur présent sur le quai devait-il connaître quelqu'un là-bas. Ou peut-être quelqu'un de TF1 avait-il assisté à la scène. Ils devaient chercher des sujets pour alimenter leurs reportages sur la grève. Quand je suis arrivé à la gare RER le lundi matin, une équipe de télévision attendait. Un voyageur m'a montré du doigt. Ils m'ont demandé si j'acceptais d'être interviewé. J'ai répondu que oui. Ils ont commencé à filmer. Celui qui tenait le micro a raconté comment j'avais escaladé un échafaudage surplombant les voies pour m'adresser aux autres voyageurs. Il m'a demandé ce qui m'avait poussé à agir ainsi et m'a tendu le micro. Autour de moi, les voyageurs qui m'avaient considéré le vendredi dernier comme un extra-terrestre, s'agglutinaient et s'agrippaient maintenant à moi dans l'espoir d'être dans le champ de la caméra. J'ai repris les mêmes phrases. La France qui va dans le mur, la stratégie du chacun pour soi des chemi-nots, la nécessité que chacun prenne une part du fardeau, etc.

SUITE DANS LE LIVRE

Pour recevoir notre catalogue: Le jardin des Livres
Boîte Postale 40704, Paris 75827 Cedex 17
Dépôt légal : août 2005